



Dominique BOY-MOTTARD
Conseillère Municipale et Métropolitaine
Présidente du groupe « Radical et Divers Gauche »

Monsieur Philippe PRADAL
Maire de la Ville de Nice

En mairie

Réf. : DBM/CD/2017-03-08

Objet : Nettoyage des marchés

Nice, le 8 mars 2017

Monsieur le Maire,

Des administrés du quartier de Nice Nord m'ont interpellée récemment pour me faire part de leur étonnement quant à la façon dont serait nettoyée la chaussée à la fin du marché de la Libération, chaque jour, du mardi au dimanche.

Ils s'élèvent contre le fait que les emplacements souillés par les détritux de végétaux, fruits, poissons ou autres ne seraient débarrassés qu'au moyen de lances d'eau reliées aux bouches d'arrosage. D'où une consommation d'eau excessive contraire aux exigences de développement durable.

Sauf erreur de ma part, les services de la métropole ont passé un marché par appel d'offres pour le nettoyage des marchés. D'après les clauses, les opérateurs seraient chargés d'effectuer manuellement un balayage sur tous les emplacements des commerçants avant ce lavage à grande eau.

Pourriez-vous m'apporter des précisions relativement aux procédés de nettoyage des places de marchés maraîchers de la Ville afin que je puisse rassurer les requérants ?

Je vous en remercie par avance et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Dominique BOY-MOTTARD